

Un nouveau visage aux services techniques

Nous souhaitons la bienvenue à Romain, nouvel employé des services techniques. Il a été recruté le 1er juin en vue du remplacement de Patrick qui partira en retraite au début du mois d'octobre. Romain travaillait jusque-là à la ville de Lunéville et il a été rapidement « mis dans le bain » avec des travaux d'espaces verts, pour rattraper le retard accumulé ces dernières semaines dû à la panne d'une tondeuse et à une météo favorisant la pousse des végétaux. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous comptons sur vous pour lui réserver le meilleur accueil.



Salles communales

Suite à la levée des restrictions gouvernementales, nous vous informons que les salles communales sont remises à la location depuis le 1er juillet 2021.

Vous trouverez sur notre site internet les tarifs de location pour la salle des fêtes de Sexey-les-Bois (80 personnes assises) et la petite salle des fêtes (40 personnes assises).

La salle des fêtes de Velaine-en-Haye est actuellement en cours de rénovation.

Pour un geste solidaire et éco citoyen

Nous collectons les bouchons en plastique, vous pouvez les déposer dans le hall de la Maison des Associations aux horaires d'ouverture de la Médiathèque :

Le mardi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h.

Merci à vous.



Sécurité enfants

Quelle joie pour nos enfants de pouvoir se rassembler et sortir vélos, skates, rollers et trottinettes !

Malheureusement, trop souvent, ils oublient les règles de sécurité et empruntent les voies de circulation à contresens !

Les haies, les murs, les voitures en stationnement ne permettent pas toujours aux conducteurs d'avoir une bonne visibilité, bien que si des miroirs aient été installés aux endroits stratégiques.

Merci de sensibiliser vos enfants au code de la route car même si dans certaines rues la vitesse est limitée à 30km/h un accident est vite arrivé !

Incendie salle des fêtes

Le mardi 15 juin, pendant le temps de midi, nous avons été informés qu'un feu s'était déclaré sur le bloc de climatisation de la salle des fêtes. Un groupe d'ouvriers présents pour les travaux de rénovation de la salle a allumé un feu au sol pour faire un barbecue. Des braises ont alors mis le feu au bloc de climatisation situé à quelques mètres et le feu s'est propagé sur le bâtiment.

Par chance, l'alerte a été donnée par Marine des P'tits Loups, qui a appelé les pompiers et prévenu les services techniques. Nos agents sont intervenus rapidement et ont pu éteindre le feu à l'aide d'extincteurs. Les pompiers sont ensuite arrivés pour sécuriser le bâtiment.

Les dégâts avoisinent les 50 000 euros et l'affaire est actuellement entre les mains des assurances. Nous espérons une issue rapide et une finalisation de ces travaux pour le début de l'année 2022.

C'est pourquoi la municipalité a été contrainte d'annuler toutes les locations de la salle des fêtes jusqu'au 31 décembre 2021.

Un grand merci à Marine, Benoit, Olivier et Romain ! Sans leur intervention, les dégâts auraient été bien plus conséquents et le feu aurait pu mettre en danger les adultes et les enfants présents à proximité de la salle.

Route Départementale 400

La D400 est un sujet qui revient régulièrement à l'ordre du jour. Il est donc nécessaire de suivre ce sujet de près, mais aussi de faire quelques rappels.

La RD 400, comme son nom l'indique, est une route départementale. Donc seul le département peut la remettre en état. Mais d'autres intervenants sont impliqués dans ce processus.

En effet, l'obligation d'assurer la sécurité en eau potable du réservoir de Gondreville impose à la Communauté de Communes Terres Toulaises, qui en a la compétence, de faire passer une conduite d'eau entre le château d'eau de l'ONF et le réservoir qui se trouve entre Velaine-en-Haye et le rond-point de Gondreville. Pour réaliser ces travaux, il faut que l'alimentation en eau potable du château d'eau de l'ONF soit entièrement refaite. Cette conduite traverse la forêt de Haye depuis le puits de Maron. Tous ces travaux représentent plusieurs millions d'euros. Les études sont en cours et les avant-projets définitifs sont validés. Les appels d'offres vont être lancés très bientôt.

Quand tous ces travaux seront réalisés, la RD400 pourra être réaménagée. Une réflexion sera menée pour mettre en place, si possible, une piste cyclable et des trottoirs. N'oublions pas que cette route sert de déviation à l'autoroute A31 quand celle-ci est bloquée et que nous ne pourrions jamais en faire une route à faible trafic. L'état, le département, la CC2T et la commune seront alors parties prenantes dans ce vaste chantier.

Heure du conte

Si le contexte sanitaire le permet, la reprise de l'heure du conte se fera à la rentrée de septembre.

Nous vous informerons par nos différents supports de communication (site internet, panneau pocket, panneau d'informations, page facebook et newsletter).

RPI - Sortie au parc de Sainte-Croix le 28 mai 2021

Cette sortie a été l'occasion de faire connaissance avec la faune d'Europe, les régimes alimentaires et la notion de chaîne alimentaire.

Des sujets plus sensibles ont aussi été abordés : les animaux en danger, à travers l'exemple du lémurien de Madagascar, victime de la déforestation de l'île, et la pollution laissée par l'Homme dans la nature.

Le pique-nique fut agréable sous le soleil.

L'après-midi, plus ludique : les enfants ont pu parcourir un sentier forestier pieds nus. Ils étaient ravis de marcher dans la boue, les cailloux, l'eau.... escalader, grimper, crapahuter....

Que de sourires derrière les masques !

Une grande et belle journée attendue de tous, après tous ces mois...



City stade

Le city stade est fermé jusqu'à la fin des travaux de la salle des fêtes, conformément à l'arrêté 44-2020 du 17.09.2020.

Merci de votre compréhension.

Déjections canines

Propriétaires de chiens, ayez le bon réflexe, ramassez les déjections de vos chiens dans les rues et les espaces verts !



Ouverture de la mairie

Le secrétariat de mairie sera ouvert aux horaires habituels pendant les vacances d'été, sauf la semaine du 16 au 20 août où il sera ouvert toute la semaine de 9h à 12h.

Budget

L'année 2020 s'achève avec un excédent global de fonctionnement de 1 806 038,97 € et un excédent d'investissement de l'exercice de 439 235,78 €.

Le budget 2021 s'établit à 6 013 412,20 € dont 3 079 653,45 € en fonctionnement et 2 933 758,75 € en investissement.

Les travaux d'investissement commencés en 2020 s'achèveront en 2021, notamment le terrain de football (arrosage et clôture); la rénovation de la salle des fêtes de Velaine-en-Haye se termine et tout sera fait pour que les dégâts causés par l'incendie soient résolus cette année, tandis qu'un nouveau projet de la salle « 26 » est en cours pour pallier le renoncement de la société BOOA.

Les nouvelles dépenses d'investissement 2021 sont principalement dédiées aux opérations de voiries : chemin des Chanelles, rue Saint-Hubert, rue de la Commanderie et rue de Liverdun.

Ecran Numérique Interactif - ENI

La classe de PS de la maternelle du groupe scolaire Geo Condé a été dotée dernièrement d'un ENI tout neuf = Écran Numérique Interactif (ex TBI : Tableau blanc interactif).

La municipalité et l'Education Nationale ont participé financièrement, à moitié chacune, à l'achat de ce nouvel écran.

Il permet même aux jeunes enfants de faire des recherches diverses et variées, d'écouter des chants et des comptines, de l'utiliser pour écrire ou dessiner.

Que de compétences en perspective !!

Fiscalité

Principales nouveautés de la loi de finances 2021 pour les ménages :

- * Le transfert des taux du département vers les communes (fusion des deux taux 6.14 % + 17,24 %).
- * La suppression de la taxe d'habitation pour toutes les résidences principales dès 2023.

		Département: 540 MEURTHE ET MOSELLE				Commune: 557 BOIS-DE-HAYE			
	TAXE FONCIERE	Commune 2020	Commune 2021	2021 Commune + Département	Syndicat de communes	Intercom-munalité 2020	Département 2020 *	Taxes spéciales 2020	Taxe ordures ménagères 2020
Propriétés bâties	Taux cible* voté	6,14%	6,14%	23,38%			2021= 0%		
	SEXEY-LES-BOIS	8,76 %	8,55 %	25,79 %		1,75%	17,24%	0,189%	6,60%
	VELAINE-EN-HAYE	5,98 %	6,00 %	23,24 %					

* **Taux cible** = C'est le taux qui sera identique pour les deux communes fondatrices au terme du lissage commencé au 1^{er} janvier 2020 sur une période de 12 ans. **Ce taux est voté tous les ans et n'a pas été augmenté depuis la création de la nouvelle commune.**

* La colonne « département » ne devrait plus figurer sur votre avis d'imposition de taxe foncière des propriétés bâties en 2021.

Jobs d'été

Du 12 juillet au 22 août, notre équipe d'agents communaux va être renforcée.

6 jeunes de la commune de Bois-de-Haye ont été sélectionnés par tirage au sort (ils étaient 31 candidats !) pour un emploi saisonnier. Chacun d'entre eux travaillera 15 jours, les matins exclusivement.

Au menu : peinture, désherbage, nettoyage...

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Villes et Villages fleuris

Nous candidotons de nouveau cette année pour obtenir, si possible, une première fleur. Nous espérons que le jury, qui doit se déplacer le 20 juillet, récompensera les efforts de Benoît, Olivier, Patrick et Romain qui s'impliquent beaucoup pour entretenir le patrimoine végétal de la commune. D'autres projets de fleurissement seront mis en place cet automne.

Commune nature

Nous candidotons également cette année pour ce label qui est remis tous les 2 ans aux communes répondant aux critères. Un bureau d'études indépendant, accompagné d'un représentant de la Région et de l'agence de l'eau, est venu auditionner l'adjoint à l'environnement pendant 3 heures. Les questions, très variées, ont porté sur les pratiques d'entretien des différentes surfaces, qu'il s'agisse des pelouses, de la voirie, du cimetière ou des plantations. L'objectif est de porter les efforts sur le maintien de la biodiversité et de la qualité de la ressource en eau.

Le rapport sera rendu en octobre/novembre, mais notre décision de pratiquer le « zéro phyto » a été très appréciée de nos visiteurs. La visite faite sur le terrain de la commune n'a pas soulevé de remarques particulières. La tonte différenciée est un des éléments clés de la reconquête de la biodiversité, mais elle doit être admise par une partie de la population qui voit parfois dans les terrains concernés des zones « à l'abandon ».



Massifs fleuris

Ainsi qu'il avait été annoncé dans le précédent bulletin, nous avons procédé à la diminution des points de fleurissement qui se limitent désormais à 53. Nous avons créé 4 massifs, plantés exclusivement de fleurs vivaces afin de limiter le temps consacré à l'arrosage. Celles-ci vont s'implanter et donneront pleine mesure de leur attrait dès cette année et dans les suivantes.

A noter qu'un vol a été commis 3 jours après l'implantation du massif des Résidences de Haye. Sans commentaire.

Désherbage des trottoirs

En cette période, les herbes et autres plantes poussent au niveau des trottoirs. Si les services techniques ont en charge l'entretien du domaine public, il appartient à chacun, comme indiqué dans l'arrêté municipal n°41-2020 du 9 septembre 2020, de désherber devant sa porte et le long de sa propriété.

Attention, toutefois, à ne pas utiliser de désherbant. L'arrachage, le binage, l'eau chaude, ou toute autre astuce sont les bienvenues !

Dans le but d'embellir la commune, vous êtes autorisés et encouragés à fleurir ou végétaliser vos pieds de mur.

Nous vous remercions pour votre aide et votre solidarité avec nos agents !

Evacuation de déchets

Une occasion s'est présentée de pouvoir évacuer à moindre coût les déblais de matériaux stockés depuis de nombreuses années le long de la voie verte derrière le lotissement du Chauxfour. Pas moins de 20 remorques « travaux publics » ont été nécessaires pour emporter ces matériaux et redonner un meilleur aspect à cet endroit qui commençait, de plus, à recevoir des dépôts sauvages.

Dans la foulée, le stock de pneus provenant de l'ancien terrain de moto-cross a été transporté chez un spécialiste du recyclage se trouvant à Chaudeney. Ce sont près de 5 tonnes de matière qui seront valorisées par cette entreprise.



Avant

Après